

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



# CODEV ARCHE Agglo

## Rapport d'activités

### 2024

#### I- Le Conseil de Développement ARCHE Agglo

#### ➤ II- Modalités de travail adoptées

#### ➤ III- Travaux 2024

#### ➤ IV- Budget

#### ➤ V- Perspectives 2025

#### ➤ Annexes

## I- LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ARCHE AGGLO

### A/ CREATION

#### Rappel :

De la **loi Voynet juin 1999**, à la **loi engagement et proximité décembre 2019**

- Délibération en date du 03 février 2021 pour instituer la **mise en place du Conseil de Développement** et le travail préparatoire

- Délibération en date du 15 septembre 2021 pour **installation des membres du Conseil de Développement**

**SES MEMBRES – 4 COLLEGES** : à sa création 54 membres

Renouvellement des membres pour démission pour changement de structure, départ volontaire et décès 27 membres et 25 nouveaux membres depuis Mai 2023

**Au 31 décembre 2024, le Codev compte 26 membres des collèges citoyen, association, privé et 9 membres du collège « institution ».**

*(Voir Annexe 1 : liste des membres – renouvellement de 50% des membres - Avril 2023) et Répartition H/F, représentation dans les collèges et taux de participation en 2024*

*Un renouvellement des membres est en cours, intégration des nouveaux membres prévues le 9 avril 2025. 16 demandes sont en attente.*

### B/ OBJECTIF ET MISSIONS DU CODEV\*

Le Conseil de Développement est une instance de **démocratie participative**, un **outil de consultation et d'expression des citoyens par l'intermédiaire de la société civile**, qui a pour objectif de :

- **Donner des avis** et de faire des propositions aux élus de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo conformément aux principes de la démocratie participative.

- **Renforcer le débat public.**

Il se donne pour **missions** :

**CONNAITRE** de mieux **comprendre et connaître** ARCHE Agglo

**PROPOSER** d'être force de **propositions et donner des avis sur les projets et enjeux** du bassin de vie

**AGIR** d'être un **citoyen acteur de la démocratie**

**S'ENGAGER** de **faciliter les liens habitants/ élus et** entre citoyens pour l'engagement dans la vie du territoire

**REMONTER** de faire état des **remontées de terrain**



## II- MODALITES DE TRAVAIL ADOPTÉES

- **LA CHARTE D'ENGAGEMENT ENTRE LE CODEV ET L'ARCHE Agglo\***

A été validée par les membres du CODEV à l'unanimité le 18 mai 2022 .

A été validée par Le Conseil d'Agglomération d'ARCHE Agglo à l'unanimité le 21 septembre 2022 en présence de plusieurs membres du CODEV

- **LE REGLEMENT INTERIEUR\***

A été validé à l'unanimité par les membres du CODEV le 18 mai 2022

- **Rappel du règlement intérieur :**

Tout membre doit appartenir à au moins un groupe de travail

*Elaboration de la Charte de Partenariat et du Règlement Intérieur 2022*

- **UN EXECUTIF COLLEGIAL :**

### LE GROUPE DE FONCTIONNEMENT

*Dans la gouvernance collégiale, les responsabilités sont partagées et l'autorité est distribuée entre plusieurs personnes qui n'ont pas de lien hiérarchique entre elles. Chacune est responsable d'une partie de l'activité de l'association et elles prennent ensemble les décisions importantes.*

Le groupe de fonctionnement a pour vocation de **coordonner les réflexions et travaux** du conseil et **d'en assurer la cohérence globale, la gestion, la communication interne.**

La **présence des coordinateurs (ou d'un rapporteur) de chaque groupe de travail et des délégués** au sein du groupe de fonctionnement est **nécessaire** et permet **d'assurer la cohérence globale de l'ensemble des travaux.**

### UN FONCTIONNEMENT EN GROUPES THEMATIQUES

#### FOCUS SUR: LES ACTEURS DES GROUPES :

##### LE RÔLE DU COORDINATEUR

➤ **LOGISTIQUE** - Il **convoque** les membres du CODEV pour chaque réunion et **complète** le planning annuel des réunions (les réunions sont ouvertes à tous les membres du CODEV).

➤ **ANIMATION/MODERATION** - Il anime, il est le **pilote** de la réunion, et fait preuve d'écoute et ouverture

➤ **RAPPORTEUR** - Il rapporte : chargé **de transmettre de manière synthétique et fidèle les contenus du débat** (rédaction systématique d'un compte rendu mis à disposition sur le nuage CODEV à l'ensemble des membres du CODEV).

➤ **ASSIDUITE** - Il est **assidu**, il s'engage et il **participe au groupe fonctionnement** ou délègue un membre du groupe (et/ou sous-groupes) de travail.

**Dans un premier temps**, les groupes de travail sont nés du partage par thématique du projet de territoire. Les groupes de travail étaient en lien direct avec le Projet de Territoire : Aujourd'hui les groupes de travail répondent aux saisines, nombreuses en 2024.  
Il n'y a eu aucune auto saisine.

### III- TRAVAUX 2024

#### A/ Fonctionnement et rôle du Codev

➤ ANIMATION et relations avec la collectivité : **Agnès Robert, Cheffe de projet développement local,**

➤ Le groupe fonctionnement : **coordinatrice : Marie-Christine Maitre**

**- 8 membres actifs**

- Préparation des ODJ des réunions plénières

- Préparation des rapports d'activité

- Mise à jour liste des membres, appel à candidature et intégrations nouveaux membres

- Coordination du CODEV et communication interne

➤ COMMUNICATION interne et communication externe en 2024

**1- Lancement de la newsletter mensuelle suivie par Raphaëlle Grangeon**

La newsletter a pour objectif de tenir informé l'ensemble des membres des activités du Conseil de Développement de manière régulière, permettre à chacun d'avoir accès aux dates de réunions et compte-rendu (accessible sur le NUAGE) et aux actualités de la CNCD, et à des informations diverses.



**2 - Suivi de la communication externe et parution dans le 41 en 2024 et début 2025 par Caroline Amblard**

Lettre d'informations de Juin 2024 et parution en Janvier 2025

**(voir annexe 2)**

#### B/ Des travaux de groupes thématiques par saisine :

Outils de participation et mise en œuvre :

Réunions de travail

Contribution des membres via un PAD

Un Coordinateur par saisine

Une validation de l'ensemble des saisines, en réunion plénière.



## Les membres contributeurs

Caroline AMBLARD, Jean-Jacques ATTHAR , Didier ARIAGNO, Anne-Catherine BARTHELON, Sylvain BERNARD, Hervé BLAISE, Philippe BLETON, Jean-Loup CARPENTIER, Jean-François CHANTEPY , Françoise DE SURMONT, Samuel DESMARQUOY, Lise DORCIVAL, Jean FAURE, Anais FONTAINE, Christophe GARNIER, Raphaelle GRANGEON, Véronique ILTIS , Marie-Christine MAITRE, Hélène MEJEAN, Patrice POULAIN, Jacques PRADELLE ,Alphonse SANCHEZ, Françoise THOUMELIN. 23 membres.

- **GROUPE « Avis sur les déchetterie » coordinatrice : Hélène MEJEAN**

**2 réunions de travail avril et novembre + mise à disposition d'un PAD contributif**

*(Voir Annexe 3 : Contribution sur les déchets)*

- **GROUPE « Saisine sur le projet d'aménagement de la friche ITDT » : coordinatrice: Anne- Catherine BARTHELON**

**6 réunions de travail (27/02, 21/03, 27/03, 30/04, 22/05, 25/05) + mise à disposition d'un PAD contributif**

**Saisine ITDT – Intervention externe : Avryl Colleu – Laurent Durieux**

- **GROUPE « Saisine Bilan à mi-parcours du plan climat » coordinateur : Didier ARIAGNO**

**2 réunions de présentation (plan climat et bilan du plan climat à mi-parcours) + PAD contributif**

### **C/ Des travaux en lien avec les Élus**

- Présentation de l'avis sur le projet de territoire en bureau du 18 janvier 2024 avec intervention d'Alexandra Reynaud, Françoise De Surmont et Didier Ariagno.
- Echanges avec les élus Mme Freiche et M.Angeli (M.Sausset excusé), le 09 juillet 2024 autour d'un droit de suite sur l'avis sur le projet de territoire présenté en bureau du 18/01 et présentation de l'avis ITDT.

- **MEMBRES DELEGUES POUR CHACUNE DES INSTANCES**

**COPILOTEUR PROJET DE TERRITOIRE : Marie-Christine Maître**

**COPILOTEUR PLAN CLIMAT : Didier ARIAGNO et Jacques PRADELLE**

**SCOT ROVALTAIN : Marie-Christine MAITRE et Raphaelle GRANGEON**

- **AUTRES PARTICIPATIONS et INVITATIONS PROPOSEES AUX MEMBRES DU CODEV**

**Rencontre CTG – Volet social – le 18 Janvier 2024**

**Journée sur l'urbanisme – le 8 novembre 2024**

**Séminaires PLH – les 31 octobre et 14 Novembre 2024**

## D/ CNCD

Notre participation à la journée nationale CNCD à Paris - 07 novembre 2024



### Journée de la Coordination Nationale des Conseils de Développement 07 novembre 2024 à Paris

Depuis plus de 20 ans, les Conseils de développement se réunissent régulièrement pour partager leurs expériences locales et réfléchir collectivement sur des sujets d'intérêt commun. Cette année, la journée abordait le thème «LES PROMESSES DE LA DÉMOCRATIE INTERCOMMUNALE». Deux membres du Codev ont participé à cette journée, le 7 novembre dernier.

Il ressort de cette journée qu'il est nécessaire de renforcer le lien et les échanges entre le Codev et la collectivité dans le processus d'aboutissement des travaux de saisine et autosaisine. Par ailleurs, la consultation citoyenne permet d'inscrire le Codev en tant qu'instance crédible dans le fonctionnement d'une collectivité et d'apaiser les débats puisqu'il s'agit d'un processus de citoyens à citoyens. Martin Vanier, géographe, grand témoin de la journée a mis en avant la nécessité de la société d'entrer dans ce qu'il nomme le temps des liens. Plus d'informations sur le site [conseils-de-developpement.fr](http://conseils-de-developpement.fr)

## IV - SAISINES

### A/ Conclusion sur le volet « Déchets »



#### II – Activité déchèterie

- ARCHE Agglo gère 3 déchèteries réparties sur le territoire
- Colombier-le-Vieux
  - Saint-Donat-sur-l'Herbasse
  - Tournon-sur-Rhône



**L'objectif** était d'échanger sur l'expérience usager en déchèterie, à la fois sur le volet l'accueil et les services et sur le volet communication/signalétique sur site.

Chacun des participants a pu faire remonter ses expériences en tant qu'usager ainsi que des points d'amélioration à prendre en compte si possible dans la nouvelle organisation.

*(Voir annexe 3 contribution déchets)*

## B/ Conclusion sur la saisine ITDT et attente du Codev (Avis disponible sur le site ARCHE Agglo)

### AVIS

1<sup>er</sup> rendu provisoire,  
dans l'attente du rendu des études  
environnementales du 1<sup>er</sup> tri. 2025

Validé par le CODEV le 10 juin 2024  
Présenté aux élus le 9 juillet 2024

## Projet de requalification urbaine et environnementale du projet ITDT

sur le territoire de la Communauté  
d'Agglomération ARCHE Agglo

CODEV  
ARCHE Agglo

acteur  
du territoire

### Conclusion

Le CODEV a une inquiétude majeure sur les nuisances générées par un tel aménagement sur un site fortement contraint en terme de circulation, bruit, risque d'inondation, etc...



4 enjeux prioritaires à prendre en compte...  
On estime que le projet sera réussi si...

**Enjeu 1 :** trouver un **équilibre** afin que ce site ne contribue pas à amplifier la saturation de la circulation, ce qui implique notamment de s'interroger sur les autres modes de déplacement (bus, ...)

**Enjeu 2 :** trouver **équilibre social et aménagement durable pour le territoire**, avec prise en compte des différents échelles territoriales en fonction des problématiques (déplacements, services, commerces..)

**Enjeu 3 :** Attente forte pour un **quartier innovant** à la fois en terme de **prise en compte des besoins des habitants**, du **défi à relever les contraintes par des techniques innovantes** notamment autour du volet bioclimatique et d'un **quartier accueillant et vivant**.

**Enjeu 4 :** Nécessité de **communiquer** auprès des habitants en continue sur le projet

*Pourquoi ne fait-on pas moins, mais mieux ?*

*Est-ce que la rentabilité à court terme doit être le seul critère ?*

## C/ Saisine EN COURS - Bilan à mi-parcours du Plan Climat avril 2024/mars 2025

Rappel de l'Avis Synthétique du CoDev, Avis présenté en bureau du 18 janvier 2024

*attractivité  
cadre de vie  
bien-vivre ensemble  
nature  
équilibre  
proximité  
transition*

Voici un rappel des points clés que le CoDev avait soulevés lors du rendu de l'avis sur le projet de territoire.

**Premier point clé : Urgence climatique et biodiversité**

**Transition écologique**  
**Transition énergétique**  
**Diversification des mobilités**  
**Modèles économiques alternatifs**  
**Innovation**  
**Développement économique circulaire**  
**Urbanisme**

ARCHE Agglo est doté d'un Plan Climat Energie Territorial (PCAET) planifié sur la période 2021-2027. La réglementation prévoit un bilan/évaluation à mi-parcours des PCAET.

La collectivité a fait le choix de conduire un bilan en interne en collaboration étroite avec les services de l'Agglomération.

En parallèle, ARCHE Agglo a saisi le Conseil de Développement pour rendre un avis sur le bilan à mi-parcours du Plan Climat.

Le Conseil de Développement a été saisi officiellement en décembre 2024, et doit rendre un avis au bureau du 03 avril 2025.

➤ Réunion plénière en 2024 :

Le 29/04/2024 présentation du plan climat

Le 10/06/2024 (plénière) - point sur l'organisation de la saisine et la difficulté à organiser une consultation citoyenne

Le 05/12/2024 présentation bilan plan climat à mi-parcours et présentation saisine

➤ Réunion avec les élus le 9 juillet 2024 :

Echanges autour de la saisine. Le bilan du plan climat à mi-parcours est en cours de réalisation en interne par l'Agglomération et devrait faire l'objet d'une présentation en fin d'année/début d'année en Conseil d'Agglomération. Les membres du CoDev souhaiteraient que le timing de la saisine du plan climat puisse se faire en bonne articulation pour organiser la production de l'avis du CoDev.

#### IV- BUDGET

Le Conseil de Développement dispose d'un **budget de fonctionnement** sur **présentation d'un budget prévisionnel**.

(extrait de la charte partenarial)

➤ Budget 2024:

➤ **Adhésion à la CNCD\* 593 €**

➤ **Frais de réception 70.5 €**

➤ **Participation aux journées du CNCD 450 €**

➤ mise à disposition de **moyens humains**

(1/2 journée par semaine - Agnès Robert- chargée de mission politique contractuelles et projet de territoire).

**TOTAL réalisé 2024 = 1113.5 €**

➤ Budget prévisionnel 2025:

➤ **Adhésion à la CNCD\* 593 €**

➤ **Outil de communication 1000 €**

➤ **Intervenant extérieur (4jours à 600€ j/h) 3000 €**

➤ **Frais de réception 500 €**

➤ **Participation aux journées du CNCD 600 €**

➤ mise à disposition de **moyens humains**

(1/2 journée par semaine - Agnès Robert- chargée de mission politique contractuelles et projet de territoire).

**TOTAL PREVISIONNEL 2025 = 5693 €**

\* **Coordination Nationale des Conseils de Développement**

#### V- PERSPECTIVES 2025-2026

Structurer et renforcer le CODEV :

les pistes de réflexions et de mise en œuvre retenues

☐ **Poursuite des travaux des groupes**

Régularité des réunions par planning programmé

Chaque groupe trouve son fonctionnement et régularité

Une plénière 1 fois par trimestre

Convoquer l'ensemble des membres du CODEV à chaque réunion de groupe de travail

**Représentation dans les instances**

Poursuivre les participations aux différentes instances

Elire les délégués au comité des partenaires

**Renouvellement des membres** du CODEV

Renouvellement des membres en cours

**Adhérer à la Coordination Nationale des Conseils de Développement**

**Favoriser l'intervention d'intervenant extérieur sur les sujets identifiés**

**les pistes de réflexion proposées pour 2025-2026**

**Sollicitations de la collectivité**

- Mobilisation de membres autour du projet de réalisation **d'atlas de la biodiversité** sur 12 communes de l'Agglomération/ Participation active au sein du comité stratégique

**Dossiers à suivre/Auto saisine :**

- **Suite du projet ITDT avec rendu de l'évaluation environnementale**
- **Mise en œuvre de l'évaluation du plan climat**
- **Projet de station d'épuration de Tain l'Hermitage et récupération des eaux usées des entreprises**

**Saisines de la collectivité:**

- Saisine sur l'élaboration du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations**
- Saisine sur l'élaboration du **Programme Local de l'Habitat**

Il est convenu de débattre des pistes de réflexion et projets de saisines avec les nouveaux membres recrutés en avril/mai 2025 sur la base d'éléments de contenu et de calendrier. Chacun s'accorde à dire qu'il faut aussi laisser la place à des auto-saisines.

*Pour l'ensemble des membres qui ont participé à l'activité du Codev en 2024*

*Participation collective en Plénière du 12/02/2024, du 08/04/2024, du 10/06/2024 et du 05/12/2024*

*Et le 12/03/2025 : 11 votants « pour », 0 « contre », 5 « excusés »*

*Ce rapport sera présenté à Arche Agglo le 03 avril 2024 en bureau puis en Conseil d'Agglomération*

**Annexe 1 : liste des membres au 31 décembre 2024 et éléments statistiques**

**Annexe 2 : parution dans la 41**

**Annexe 3 : Contribution déchets**

CODEV

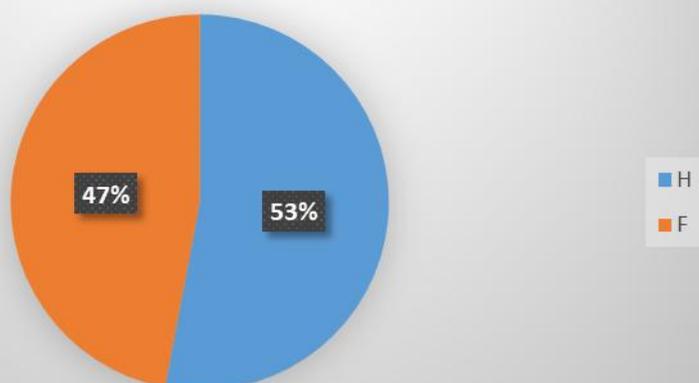
**Outils à disposition**

<https://nuage.archeagglo.fr/index.php/s/94b7F46CPWZtrt8>

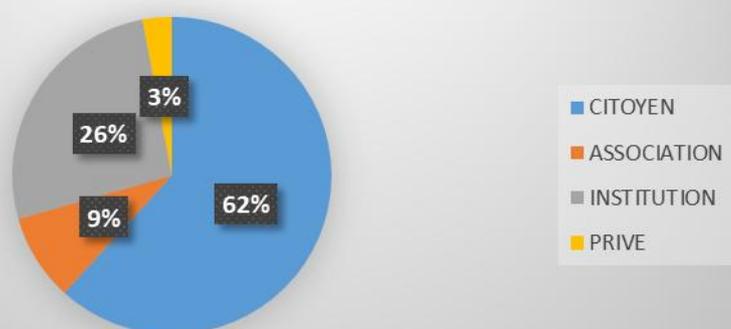
Vous pourrez y retrouver la délibération de création, le règlement intérieur, la convention de partenariat.

Nombre de membres	Nom	Prénom	collèges	Genre	structures	Commune
1	AMBLARD	Caroline	CITOYEN	F		CROZES HERMITAGE
2	ARIAGNO	Didier	CITOYEN	H		MAUVES
3	ATTHAR	Jean-Jacques	CITOYEN	H		CHANTEMERLE LES BLES
4	BARTHELON	Anne-Catherine	ASSOCIATION	F	CENTRE SOCIAL TAIN TOURNON	TOURNON SUR RHONE
5	BERTOLAMI	Fabien	INSTITUTION	H	CCI DROME	
6	BLAISE	Hervé	INSTITUTION	H	CAPEB DROME	
7	BLETON	Philippe	CITOYEN	H		TAIN L'HERMITAGE
8	CARPENTIER	Jean-loup	PRIVE	H	INITIACTIVE	TAIN L'HERMITAGE
9	CHANTEPY	Jean-François	CITOYEN	H		TOURNON SUR RHONE
10	CHARDON	Grégory	INSTITUTION	H	CHAMBRE AGRICULTURE	
11	DE SURMONT	Françoise	CITOYEN	F		St BARTHELEMY LE PLAIN
12	DESMARQUOY	Samuel	INSTITUTION	H	CMA DRÔME	
13	DORCIVAL	Lise	ASSOCIATION	F	USAGERS DE L'EAU AGGLOMERATION TOURNONAISE	TOURNON SUR RHONE
14	DUCROS	Françoise	CITOYEN	F		BATHERNAY
15	EXBRAYAT	Sandrine	CITOYEN	F		SAINT JEAN DE MUZOLS
16	FAURE	jean	CITOYEN	H		TOURNON SUR RHONE
17	FAYOL	Cédric	INSTITUTION	H	POLE EMPLOI	
18	FONTAINE	Anais	CITOYEN	F		TOURNON SUR RHONE
19	GARNIER	Christophe	CITOYEN	H		CHANOS CURSON
20	GAUTHIER	Benoit	INSTITUTION	H	CMA ARDECHE	
21	GRANGEON	Raphaëlle	CITOYEN	F		LEMPS
22	GRUAT	Cecile	INSTITUTION	F	FEDERATION BTP 07/26	PLATS
23	ILTIS	Véronique	CITOYEN	F		TOURNON SUR RHONE
24	MAITRE	Marie Christine	ASSOCIATION	F	METIERS DU MONDE	TOURNON SUR RHONE
25	MEJEAN	Hélène	CITOYEN	F		MAUVES
26	POULAIN	Patrice	CITOYEN	H		BREN
27	PRADELLE	JACQUES	CITOYEN	H		CHANOS CURSON
28	REYNAUD	Alexandra	CITOYEN	F		BREN
29	ROZAND	Christine	CITOYEN	F		CHANOS CURSON
30	BERTRAND	Sylvain	INSTITUTION	H	CHAMBRE AGRICULTURE	
31	SANCHEZ	ALPHONSE	CITOYEN	H		TOURNON SUR RHONE
32	SOZET COUX	Aurélié	INSTITUTION	F	UMIH 07	
33	THOUMELIN	Françoise	CITOYEN	F		BREN
34	THUDEROZ	Christian	CITOYEN	H		SAINT FELICIEN

## répartition Hommes/Femmes 2024 CODEV ARCHE Agglo



## Répartition des membres par collèges 2024 CODEV ARCHE Agglo



### Participation des membres par collègue

Collèges	Nombre de membres	participation en 2024	taux de participation 2024
Citoyen/privé/associations	26	20	57%
institution	9	3	9%
TOTAL	35	23	66%



## ACTUALITÉS

### PARTICIPATION CITOYENNE

#### UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CODEV), C'EST QUOI ?

Une instance démocratique indépendante et neutre (créée par la loi Voynet)

#### LE CODEV, C'EST QUI ?

Un collectif de citoyens bénévoles et non élus représentant la société civile : des particuliers, des représentants d'associations, de sociétés ou d'entreprises, d'institutions publiques.

#### LE CODEV POURQUOI ?

- Être force de propositions, élaborer des avis sur les projets et enjeux du territoire
- Assurer un suivi des recommandations formulées
- Être un citoyen acteur de la démocratie participative
- Faciliter les liens entre les habitants et les élus en recueillant les avis des citoyens

DES GROUPES DE TRAVAIL PAR THÉMATIQUE  
Nature, mobilités, économie, santé, culture

#### LES PREMIÈRES RÉALISATIONS (DEPUIS 2021)

##### < AVIS RENDUS SUR

- Projet de Territoire HORIZON
- Schéma Directeur Cyclable

##### < CONTRIBUTIONS EN COURS DE RÉDACTION

- Projet de requalification urbaine et environnementale de la friche ITDT
- Bilan à mi-parcours du Plan Climat

#### L'AVIS DU CODÉV sur le Projet de Territoire

##### Les points forts

- < Une démarche positive et, par certains aspects, innovante grâce à la large mobilisation des citoyens
- < Une orientation territoriale claire avec des objectifs ambitieux
- < Une cohérence entre les orientations et les actions, surtout dans les domaines de la mobilité, de l'économie circulaire, du numérique et du « bien vivre »

Le Codev reconnaît la nécessité pour les élus de prendre en compte les contraintes financières et réglementaires propres à ARCHE Agglo et aux communes, limitant ainsi leurs marges de manœuvre. Il propose cependant les pistes d'amélioration suivantes :

- < Prendre en compte les enjeux climatiques et de la biodiversité dans toutes les fiches-actions du projet de territoire
- < Clarifier le mode de financement des actions par les élus
- < Préciser la temporalité, la valeur prévisionnelle de l'investissement et la façon de financer les actions
- < Ajuster les actions envisagées aux objectifs visés, en particulier dans les domaines de la jeunesse, de la santé, des seniors, du handicap, de l'eau et de l'énergie. Certains objectifs et actions manquent de précisions.

En conclusion, le projet de territoire présente des aspects prometteurs, mais il est impératif de redresser le décalage entre objectifs et actions, tout en précisant la gouvernance participative pour qu'elle devienne une réalité effective.

#### VOS IDÉES ET VOS AVIS NOUS INTÉRESSENT : CONTACTEZ-NOUS !

Tous les avis du CODEV sont consultables sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Un lien vers un formulaire en ligne est également en place pour vous permettre de demander plus d'informations sur le CODEV.



Ou rendez-vous sur : [www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)

FLASHEZ LE QR CODE  
AVEC VOTRE SMARTPHONE



**PARTICIPATION CITOYENNE**

**TRAVAIL EN COURS...SAISINE BILAN PLAN CLIMAT À MI-PAROURS**

Plus de 2°C de surchauffe déjà pour notre région depuis les années de référence, des événements climatiques extrêmes qui risquent de se multiplier!... Face à ces menaces, un **Plan climat** visant à répondre à l'urgence du dérèglement climatique a été initié depuis 5 ans.

Un premier bilan à mi-parcours est en cours et le conseil de développement, saisi par l'Agglo, devra se pencher sur l'exercice. A travers 5 grands axes constitutifs et 12 actions phares, Arche Agglo s'est-elle engagée à réduire suffisamment ses émissions de gaz à effet de serre et se lance-t-elle dans les adaptations d'ores et déjà indispensables à mener? C'est à ces deux questions que le CODEV devra tenter de répondre. Une consultation élargie auprès des citoyens pourra être engagée.

Développement du vélo ou du covoiturage, des transports en commun, des énergies renouvelables, rénovation énergétique de l'habitat, sensibilisation à la consommation d'eau, innovations écologiques dans l'industrie, exemplarité publique et soutien aux initiatives privées et aux porteurs de projets... autant d'actions à mettre en œuvre et à financer pour « faire notre part » et s'inscrire dans l'effort national et international. Nous n'avons pas d'autres choix que d'aller vers un territoire plus durable et résilient, à même d'offrir une qualité de vie la meilleure possible au plus grand nombre de ses habitants. Gageons que l'Agglo parvienne à entraîner tout un chacun dans cette dynamique et à répondre avec efficacité aux enjeux à venir.



**RETOUR ÉVÉNEMENT..JOURNÉE DE LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT 07 NOVEMBRE 2024 À PARIS**

Depuis plus de 20 ans, les Conseils de développement se réunissent régulièrement pour partager leurs expériences locales et réfléchir collectivement sur des sujets d'intérêt commun. Cette année, la journée abordait le thème «LES PROMESSES DE LA DÉMOCRATIE INTERCOMMUNALE». Deux membres du Codev ont participé à cette journée, le 7 novembre dernier.

Il ressort de cette journée qu'il est nécessaire de renforcer le lien et les échanges entre le Codev et la collectivité dans le processus d'aboutissement des travaux de saisine et auto saisine. Par ailleurs, la consultation citoyenne permet d'inscrire le Codev en tant qu'instance crédible dans le fonctionnement d'une collectivité et d'apaiser les débats puisqu'il s'agit d'un processus de citoyens à citoyens. Martin Vanier, géographe, grand témoin de la journée a mis en avant la nécessité de la société d'entrer dans ce qu'il nomme le temps des liens. Plus d'informations sur le site [conseils-de-developpement.fr](https://conseils-de-developpement.fr)

**RÔLE DU CODEV**



**VOS IDÉES ET VOS AVIS NOUS INTÉRESSENT : CONTACTEZ-NOUS !**

Tous les avis du CODEV sont consultables sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Un lien vers un formulaire en ligne est également en place pour vous permettre de demander plus d'informations sur le CODEV.



Ou rendez-vous sur : [www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)

FLASHÉZ LE QR CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE

## Annexe 3 : Avis déchets



### 2 réunions CODEV – **Contribution « Déchets »**

La première réunion en date du 13 mai 2024, a permis aux participants de mieux cerner la compétence déchet de la collectivité et de répondre aux questions des participants. La réunion du 26 novembre 2024 a permis aux membres d'exprimer leurs souhaits vis-à-vis des services souhaités sur les sites.

Edeline Crozier, responsable du service déchets, partage avec le groupe les avancées des projets autour des 3 déchèteries gérées par l'Agglomération : à savoir : Colombier le vieux, Saint Donat et Tournon.

Chacun des participants a pu faire remonter ses expériences en tant qu'utilisateur ainsi que des points d'amélioration à prendre en compte si possible dans la nouvelle organisation des déchèteries.

#### **Les souhaits exprimés :**

- Accueil agréable et de qualité pour guider la personne
- Des outils pratiques sur place (pelle, rateau, balai)
- Mettre en place une zone de dons à l'entrée en collaboration avec une association ou orientation vers celle-ci par signalétique
- Mettre en place un matériau thème en collaboration avec une association ou orientation vers celle-ci par signalétique
- Question autour de la reprise des plaques d'amiante (reprise possible en petite quantité à date précise?)
- Question autour du port de charge par les personnes fragiles sur le site (possibilité de chariot?)
- Système de bascule pour passer le garde-corps nécessaire à la sécurité (seuil franchissable)
- Sur Saint Donat sens de circulation repensé
- Une bande dépose voiture ou cariole pour éviter les marches-arrières
- Pas de tri plus fin (pour le moment) car pas de filière de recyclage derrière existante
- Possibilité d'organisation « d'évènements » de type « j'apporte mon déchet vert je repars avec du paillage »
- Végétalisation des sites

#### **Les principales difficultés :**

- Les circulations sur site (voiture, piétons)

#### **Réflexions autour de la forme et du fond de la signalétique proposée par les participants :**

- Panneau annonçant les bennes pleines en amont
- Signalétique simple à chaque benne avec utilisation de picto ou de photo
- Association du numéro de la benne et le nom du flux
- Noter seulement ce qui est autorisé/ la communication positive est en général mieux perçue et comprise par l'utilisateur
- Penser à renvoyer vers le professionnel en cas de doute
- Affichage positif type « nudge d'engagement social »
- Affichage indiquant ce que le geste de tri rapporte

Une prochaine rencontre avec Edeline Crozier est envisageable pour présenter les projets déchèteries du territoire en phase réalisation.